Jean Oillier dit lafleur soldat au regiment de Baujolois, compagnie de la Greusart, agé de 29. ans, d'un temperament vif et sanguin, fut attaqué le 24. Aoust 1772, au bout de sept années de service, d'un point d'un côté. Le même jour il fut conduit à l'hopital militaire d'Arras. On le saigna cinq fois en 24. heures: On lui mit les Vesicatoires dessus le côté, et le point cessa. trois jours après; il sentit une douleur dans les Orteils du pied droit. Vers le 15 7bre, cette douleur se calma, mais elle se fit au même instant sentir au talon du même pied avec tension et gonflement, cependant sans aucune rougeur, cequi détermina le chirurgien-major de l'hôpital à lui faire une incision à la partie posterieure de la malléole externe de la longueur de trois travers de doigt. Il ne sortit de cette incision que du sang. Il ne fut pansé qu'avec les emplâtres fondantes et l'onguent de Mercure, parcequ'on le soupeonnoit d'être attaqué de la verole, quoiqu'il n'eut jamais eu de maladies venériennes, Galles, Dartres, Glandes Scrophuleuses, ni teigne. Il resta dans cet hôpital deux ans et et demi en deux reprises differentes. Il se forma successivement quatorze sinus, qui tous repondoient au centre du Calcaneum. Il fut reformé de son regiment comme incurable le 16. Juillet 1774. Il demeura neanmoins dans l'hôpital militaire jusqu'au 26. de septembre suivant, jour auquel on le deposa dans l'hôpital des Bourgeois de la ville d'Arras où je suis en chef. après l'avoir visité, et reconnu les sinus et l'etendue de la Carie, je lui

ARC41
n°
ARC41 n°118

fis en présence de M. M. Larsé et Beauvais
medecins de l'hôpital Bourgeois, de M. M.
Arrachart maitre en chirurgie de Paris et
hazard me. en chirurgie d'Arras, et visàvis
nombre d'Eleves l'opération suivante

Je commencai cette opération par une incision
demi-oblique, prénant proche la Malléole
externe et finissant sur la pointe du talon.
J'en commencai une autre perpendiculairement
à un pouce au dessus de l'attache du tendon
d'achille, jusqu'à la partie moienne dela plante
du pied. J'en fis une troisieme à travers la partie
moienne du talon, et qui alloit à deux pouces
dela Malléole interne. Je coupai les deux
Lambeaux supérieurs de ces incisions, et je
détachai du Calcaneum le tendon d'Achille
qui ne tenoit qu'à une pièce d'os vermoulu,
qui fut ôté à l'instant même de l'opération.
La carie étant pour lors bien découverte, je
l'attaquai par le cautère actuel, la teinture
de Myrrhe et d'Aloès. J'emportai avec les
tenailles incisives plusieurs pièces d'os et le reste
s'est exfolié au nombre de seize pièces, sans
plusieurs autres que l'on trouva en differentes
fois dans l'apareille. Les plumaceaux ont
été chargés avec le suppuratif et le
precipité rouge et un emplâtre ~~fondant~~
dela mer. Les trochiques de Minium ont

souvent été mis en usage pour s'opposer
à la génération des chairs baveuses

Le tendon d'Achille, s'en rapproche de
la jambe, sans s'être retiré, ni sans avoir
d'adhérence à la partie saine de l'os. Il
permet au malade de s'appuier et de
marcher sans claudication. Il n'y a point
de gonflement. L'articulation est libre, et
il n'est survenu dans le traitement aucun dépôt.
Sa santé a été assez persévérante, pour n'avoir
été purgé que trois fois, et n'avoir pris pour
tous remedes internes et pour boisson ordinaire
que les vulnéraires. La playe est actuellement
de la largeur d'une piece de vingt quatre
sols. On peut espérer sa guérison dans le
courant de ce mois, parceque les os sont
recouverts de chairs grumeleuses.

Durand chirurgien

BIBLIOTHEQUE